

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le gouvernement du Québec consent plus de 13 M\$ pour soutenir les activités de COREM**

---

**Québec, le 12 avril 2017** – Madame Claire Lavallée, présidente-directrice générale de COREM, se réjouit de l’octroi d’une contribution de plus de 13 M\$ de la part du gouvernement du Québec à COREM. Cette contribution permettra à COREM de soutenir ses activités de recherche et d’innovation en traitement et transformation de substances minérales et de mettre en œuvre son projet de Plateforme d’hydrométallurgie.

« L’appui financier de 6 M\$ du ministère de l’Économie, de la Science et de l’Innovation (MESI), pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2022, permettra de maintenir un important programme de recherche, et ce, en étroite collaboration avec nos membres industriels. L’implication soutenue de ces derniers assurera l’orientation des efforts de recherche et le transfert, en industrie, de technologies et pratiques novatrices », affirme M<sup>me</sup> Lavallée.

L’appui financier de 3 M\$ du MERN conjugué à celui de près de 4 M\$ consenti par le MESI au projet de Plateforme d’hydrométallurgie permettra de renforcer la capacité d’innovation de COREM dans ce secteur et de favoriser l’émergence de technologies de traitement performantes et respectueuses de l’environnement.

« Finalement, l’appui financier de 216 k\$, consenti dans le cadre de la mesure de développement de connaissance en hydrométallurgie, permettra la réalisation de trois projets avec des promoteurs des filières du lithium, des terres rares et du graphite, et ce, en collaboration avec des partenaires de recherche universitaires et collégiaux », déclare M<sup>me</sup> Lavallée.

Ces annonces ont été faites aujourd’hui dans les locaux de COREM à Québec par madame Dominique Anglade, ministre de l’Économie, de la Science et de l’Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique et par monsieur Pierre Arcand, ministre de l’Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable du Plan Nord et ministre responsable de la Côte-Nord, et ce, en présence de monsieur François Blais, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.

#### **À propos de COREM**

COREM est un centre de recherche industrielle spécialisé en traitement de minerais regroupant la plus grande concentration au Canada de ressources dédiées à la recherche et au développement dans ce domaine. Situé dans le parc industriel Saint-Malo à Québec, il dispose d’équipements et d’infrastructures d’envergure dont une usine pilote et des laboratoires de minéralogie et de minéralogie.

Grâce à ses masses critiques d’expertise et à ses capacités d’innovation, COREM réalise annuellement un important programme de recherche précompétitive au bénéfice de ses membres contribuant ainsi à l’amélioration de la compétitivité de leurs opérations. Le centre offre son expertise et ses services à l’ensemble de l’industrie minérale sur une base contractuelle et contribue à la mise en valeur de nouveaux projets miniers au Québec. Il représente ainsi un actif à haute valeur ajoutée pour le secteur minier du Québec.

COREM est un organisme soutenu par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation ainsi que par Développement économique Canada pour les régions du Québec. Pour plus d'information, veuillez visiter [corem.qc.ca](http://corem.qc.ca).

— 30 —

Source :  
Claire Lavallée, CPA, CMA  
Présidente-directrice générale  
COREM  
(418) 527-8211